

ASSOCIATION DU MOULIN DE BAYEREL

Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du mercredi 27 mars 2024 à 20h00 au Moulin de Bayerel à Saules

Ordre du jour

1. Accueil, appel, excuses
2. Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 22 mars 2023
3. Rapport du président
4. Comptes
 - a) rapport du caissier
 - b) rapport des vérificateurs
 - c) approbation
5. Informations et consultation concernant l'animation culturelle
6. Réalisations 2023
7. Projets futurs
8. Nominations statutaires
9. Propositions individuelles (à remettre par écrit avant l'assemblée)
10. Divers

Point 1 Accueil, appel, excuses

- Jean-Marc Fischer, président, salue les personnes présentes.
- La liste de présences fait constater la participation de 18 personnes.
11 autres personnes ont pris la peine de s'excuser.

Point 2 Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 30 mars 2022

- Denis Robert, secrétaire, lit le procès-verbal de cette assemblée.
La lecture n'appelle aucun commentaire et le procès-verbal est ainsi accepté avec applaudissements.

Point 3 Rapport du président

Le président Jean-Marc Fischer réitère son étonnement du fait que le nombre de membres cotisants diminue d'année en année; l'effectif est actuellement de 159 membres.

Il énumère ensuite les principales réalisations effectuées en 2023 :

- Entretien du verger et renouvellement d'arbres fruitiers ;
- Accueil de classes pour la découverte du verger et plantation de nouveaux arbres fruitiers ;
- Installation de nichoirs à hirondelles ;
- Animations de classes « graines de chercheurs Energie »
- Installation d'une guérite Seyon sur les chemins chouettes ;
- Travaux d'entretien du moulin et nettoyage du bief
- Travaux d'entretien de la scierie ;
- Adhésion au statut de Partenaire de Parc Chasseral

Il signale aussi les travaux effectués par les bénévoles et parle des projets et objectifs à atteindre en 2024.

Le comité comporte 7 membres qui se réunissent selon les nécessités.

Deux groupes de travail sont particulièrement actifs :

- Le groupe Bayerel ECO qui poursuit ses travaux de production d'énergie.
- Le groupe des scieurs qui prévoit d'organiser des séances de démonstration

Point 4 Comptes 2022

a) Rapport du caissier

Yves Leuba, caissier, donne connaissance des comptes.

En résumé au compte de résultat :

* Charges d'exploitation	93'411.56
* Recettes	113'205.10
* Résultat d'exploitation 2023 positif	19'793.54

Au bilan :

* Actifs mobilisés	86'436.46
* Actifs immobilisés	2'955'994,64
Plan d'investissement	
Montant total d'investissements	2'955'994.—
Soutiens et subventions 2023	1'592'654.—
Emprunt LIM	242'400.—
Crédit hypothécaire (taux fixe 2022-2032)	421'350.—
Crédit hypothécaire (taux fixe 2019-2029)	300'000.--

b) Rapport des vérificateurs

Marcel Robert-Charrue, au nom des vérificateurs, donne connaissance du rapport. Il remercie le caissier et propose à l'assemblée de lui en donner décharge.

c) Approbation

Les comptes 2023 sont alors acceptés à l'unanimité et par applaudissements.

Point 5 Informations sur les animations culturelles

Suite au départ des époux Pierre-André et Elisabeth Chautems, la commission est en restructuration.

La Grande Nuit du Jazz n'aura pas lieu en automne 2024.

Jean-Claude Rollier, de son côté, regretterait que les animations au Moulin diminuent.

Le problème de l'activité efficace d'une commission d'animation reste donc à résoudre.

Point 6 Réalisations 2023

Plusieurs manifestations ont néanmoins pu avoir lieu durant l'année écoulée.

- L'installation d'une guérite sur les chemins chouettes est en cours.
- De nouvelles tables rondes sont prévues ; de même qu'un meuble à chaussures à l'entrée principale.
- Des barrières protectrices seront posées à l'extérieur.
- L'entretien du Moulin pose quelques problèmes.
- Il est encore relevé l'excellente collaboration avec Parc Chasseral, en particulier avec la réception d'un diplôme !

Point 7 Projets futurs

- Poursuite de la réalisation des projets "énergies renouvelables".
- Renforcer les synergies avec Parc Chasseral en rapport avec l'énergie et la biologie.
- Assurer l'entretien des bâtiments et des extérieurs ;
- Promotion de la scierie avec des visites.

Point 8 Nominations statutaires

a. Des membres du comité

La nomination des membres du comité doit se faire, statutairement, tous les 2 ans et elle doit être réalisée cette année.

Les sept membre actuels acceptent un renouvellement de leur mandat ; ce sont

Jean-Marc Fischer, président

Daniel Henry, vice-président

Denis Robert-Charrue, secrétaire

Yves Leuba, trésorier

Christine Fischer

Corinne Nicaise Marcacci

Martin Pinonnault

Un nouveau membre est de plus présenté et accepté ; il s'agit de François Felber, biologiste

b. Vérificateurs de comptes:

- Marcel Robert-Charrue deviendra vérificateur 1
- Nicolas Ghezzi deviendra vérificateur 2
- Jean-Bernard Vermot deviendra vérificateur suppléant

Point 9 Propositions individuelles

Aucune proposition n'a été reçue.

Point 10 Divers

- Le président remercie encore les membres de l'Association qui accordent leur confiance aux organes dirigeants. Ainsi que les bénévoles, l'équipe des scieurs, l'équipe d'animation, le comité de pilotage pour les énergies renouvelables... et les membres du comité.
- La séance est levée à 21h00.

Jean-Marc Fischer

Denis Robert-Charrue